

## Le dossier de location de **Vincent**

Un service proposé par Dossier**facile**



### Le dossier en un clin d'oeil

Type de dossier

Dossier seul

Revenus mensuels nets cumulés

**6739 €**

Leur(s) garant(s)

Pas de garants

#### Les pièces justificatives de **Vincent Valbret** quentinvalbret@gmail.com

- p.3 - Pièce d'identité
- p.4 - Justificatif de situation d'hébergement
- p.6 - Justificatif d'activité professionnelle
- p.11 - Justificatif de ressources
- p.17 - Avis d'imposition

**6739 € net**

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### Le mot du locataire



*Bonjour, je vous remercie de prêter attention à mon dossier. Comme vous aurez pu le constater je bénéficie d'une excellente situation, et je pense correspondre à un profil que vous pourriez rechercher et qui vous apportera une tranquillité d'esprit que tout propriétaire louant son bien devrait avoir.*

*En espérant avoir de vos nouvelles rapidement,*

*Cordialement,*

*Vincent Valbret*



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Dossier **facile**

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### La pièce d'identité de Vincent



## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de situation d'hébergement de Vincent



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Taxes foncières pour 2024  
votées et perçues par la commune de  
PARIS 15  
les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS\_TF\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 15E OUEST  
13 RUE DU GENERAL BEURET  
75712 PARIS CEDEX 15

#### AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

##### Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 59 163 954 174  
Référence de l'avis : 24 75 5945738 54

Numéro de propriétaire : 115 V07902 C

Département d'imposition : 757 VILLE DE PARIS

Commune d'imposition : 115 PARIS 15

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/08/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 75029

VALBRET VINCENT  
27 RUE ROBERT DE FLERS  
75015 PARIS

##### Vos contacts

 Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place auprès de votre centre des finances publiques horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

- pour le paiement de votre impôt : SIP PARIS 15E OUEST 13 RUE DU GÉNÉRAL BEURET 75712 PARIS CEDEX 15 Tél : 01 77 48 07 12
- pour le montant de votre impôt : CDIF PARIS 2 SECT. FONC PARIS 15EME 6 RUE PAGANINI 75972 PARIS CEDEX 20 Tél : 01 53 27 45 69

\* (service gratuit + coût de l'appel)

##### Somme à payer

3 145,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2024

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur [impots.gouv.fr](#) en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;

- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette

- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2024, sur [impots.gouv.fr](#) ou en appelant le 0 809 401 401 \*

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

##### FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont déterminés par leurs organes délibérants.

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### Le justificatif de situation d'hébergement de Vincent

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)		
Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MCF96T	PROPRIETAIRE	VALBRET VINCENT THOMAS

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	20,50 %		%	%	0,58 %	6,21 %	0,072 %	
Taux 2024	20,50 %		%	%	0,587 %	6,21 %	0,106 %	
<b>Adresse</b>	27A RUE ROBERT DE FLERS							
Base	11011				11011	11011	11011	
Cotisation	2257				64	684	12	3017
Cotisation lissée								
Adressse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2023	2173				61	658	8	
Cotisation 2024	2257				64	684	12	3017
Variation	+3,87 %		%	%	+4,92 %	+3,95 %	+50,00 %	

Propriétés bâties		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisation 2023									
Cotisation 2024									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	

Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base État						Droits proportionnel :	
Base collectivité						Droit fixe :	
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 19 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 21 €. Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile de France s'élève à 209 551 708 €.				Frais de gestion de la fiscalité directe locale			128
				Dégrèvement Habitation principale			
				Dégrèvement JA État			
				Dégrèvement JA Collectivité			
				<b>Montant de votre impôt</b>			<b>3145</b>

Références administratives : 757 21 112 029 115 115 M P

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R\*190-1 et R\*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2025. Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « ouverture des données publiques de la DGFiP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFiP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFiP de traiter ledites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante: données-personnelles-mes-droits@dgfp.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## Le dossier de Vincent Valbret

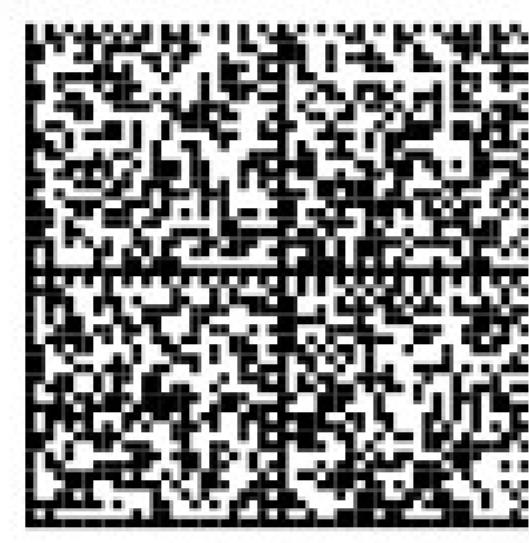
### Le justificatif de situation professionnelle de Vincent



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**Impôt sur les revenus de 2023**  
**Avis de dégrèvement établi en 2024**



2D-DOC

#### Vos références

Numéro fiscal : 19 59 163 954 174  
Déclarant 1 (C) : 19 59 163 954 174  
Déclarant 2 (C) : 30 30 429 190 411  
Référence de l'avis : 24 75 C035373 31A  
Adresse d'imposition :  
27 RUE ROBERT DE FLERS  
PARIS 15  
75015 PARIS  
Numéro FIP : 757 18 91 9425228789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 16/09/2024  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024  
Identifiant service : 75029

#### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

Les coordonnées de votre centre des finances  
publiques sont également disponibles en [cliquant ici](#)

\* (service gratuit - coté l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 15E OUEST  
SA PARIS 15E OUEST 1  
13 RUE DU GENERAL BEURET  
75712 PARIS CEDEX 15

La notice de cet  
avis est disponible  
en [cliquant ici](#) ou  
sur [impots.gouv.fr](#)

VALBRET VINCENT  
OU VAN LAUN EMMA JANE  
27 RUE ROBERT DE FLERS  
75015 PARIS

#### Le détail de votre nouvelle imposition figure sur les pages suivantes.

Si votre avis contient une restitution ou le dégrèvement d'une somme que vous avez déjà payée, vous serez remboursé prochainement.

Pour être remboursé plus rapidement à l'avenir et de manière plus sécurisée, communiquez vos coordonnées bancaires sur [impots.gouv.fr](#). Elles seront utilisées pour vos prochains prélèvements ou remboursements.

#### Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de situation professionnelle de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

Déclarant 1 - Nom de naissance : VALBRET  
Déclarant 2 - Nom de naissance : VAN LAUN

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 4

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		247822		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 14171		
Pensions, retraites, rentes.....		19461		
Abattement spécial de 10%.....		- 1946		
Salaires, pensions, rentes nets.....		251166		251166
Revenus des locations meublées non professionnelles déclarés.....		- 19536		
Revenus des locations meublées non professionnelles imposables <sup>5</sup> .....		- 19536		
Revenus des locations meublées non pro. imposables du foyer				
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>251166</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup></b>				
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> ....				
<b>Total des charges déductibles<sup>11</sup>.....</b>				<b>- 7936</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	Montant	
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>			Montant déclaré	
Impôt avant réductions d'impôt.....			7936	7936
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>				
Suite en page suivante >>>			Montant retenu	
			7936	- 7936
				243230
				26
				68182
				68182

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2<sup>e</sup> année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de situation professionnelle de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 2 / 4

Avis de dégrèvement		Impôt sur les revenus de 2023	
>> Suite de votre avis			
Dons aux oeuvres.....	declare 200	retenu 200	reduction 132
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup></b>			- 132
Impôt proportionnel.....			+ 3
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>			<b>68053</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant declare</b>	<b>Montant retenu</b>	
Crédits d'impôt.....	1	1	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	4	4	- 4
Emploi salarié à domicile.....	4727	4727	- 2364
Montant du crédit d'impôt calculé.....			
<b>IMPOT NET</b>			<b>65684</b>
Total de l'impôt sur le revenu net.....			
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :</b>			
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>			
Impôt sur le revenu 2023 dû <sup>53</sup> :			65684
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :			- 57890
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 636
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2023 :</b>			<b>8430</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>			<b>243256</b>
Suite en page suivante >>			

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de situation professionnelle de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 3 / 4

>> Suite de votre avis

##### MONTANT DU DEGREVEMENT

Montant de votre impôt net.....  
Prélèvements antérieurs.....  
Impôt sur le revenu antérieur à déduire.....

8430  
+ 57580  
- 79678

Montant du dégrèvement.....

= 13668

##### Reports sur les années suivantes

Déficits des locations meublées non professionnelles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2024 à souscrire en 2025<sup>26</sup>  
déficits provenant de l'année 2023.....

19536

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélevements sociaux avec CSG déductible<sup>19</sup>

26

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Déclar. 1	Déclar. 2
21190	16394
0	0
1063	4114
+ 1980	+ 4114
+ 17321	+ 4114
+ 18166	+ 4399
= 38530	= 16741

Plafond total de 2022.....  
Plafond de 2022 après mutualisation.....

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....  
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....  
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....  
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

Le présent avis complète et remplace le précédent<sup>37</sup>

##### AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....  
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus

27,00%

Suite en page suivante >>

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de situation professionnelle de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 4 / 4

>>> Suite de votre avis

de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélevement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

**Taux marginal d'imposition..... 41,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

#### PRÉLEVEMENT A LA SOURCE

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis la constitution du présent avis.

**Vous avez choisi d'adapter votre prélevement à la source de la manière suivante :**

- individualiser votre taux de prélevement à la source

Si vous souhaitez modifier la gestion de votre prélevement à la source, rendez-vous sur impots.gouv.fr

Pour mémoire : taux personnalisé(s) calculé(s) par l'administration pour le prélevement à la source

Taux foyer  
**OU**

Taux individualisé pour le déclarant 1

Taux individualisé pour le déclarant 2

Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer.

25,50%

25,50%

0,00%

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent

**NOUS CONTACTER**

AXA FRANCE  
SERVICE ÉPARGNE ET RETRAITE  
ENTREPRISES  
GESTION RETRAITE  
TSA 86302  
95901 CERGY PONTOISE CEDEX 9  
09 70 80 80 57  
[@service.clientsere@axa.fr](mailto:@service.clientsere@axa.fr)

**LE 19 MARS 2025**

**VOS RÉFÉRENCES**

Votre contrat  
**Vie collective retraite**  
**2722500002000**

Raison sociale  
**SA EUTELSAT**

**Votre Espace personnel**

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur [rentiers-ere.axa.fr](http://rentiers-ere.axa.fr)



MR VALBRET VINCENT  
31 RUE ROBERT DE FLERS  
75015 PARIS

### ATTESTATION DE PAIEMENT Retraite supplémentaire

Cher Monsieur Valbret,

Vous trouverez, au verso, le détail des paiements perçus sur la période du 1 décembre 2024 au 28 février 2025, pour un montant total net de **2 129,10 €**.

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA RENTE

Date d'effet : **01/10/2023**  
Bénéficiaire : **M VINCENT VALBRET**  
Date de naissance : **17/03/1961**  
Rente : **Retraite n° 00041708601**  
Périodicité des paiements : **Mensuelle**

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Nous restons à votre écoute pour répondre à vos questions.

Avec toute notre attention,

Votre Service Épargne et Retraite Entreprises

100711-2024



## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent

#### DÉTAIL DES PAIEMENTS <sup>(1)</sup>

PÉRIODE DE PAIEMENT	DATE D'ÉMISSION	MONTANT NET VERSÉ	MONTANT BRUT	REVENU NET FISCALISABLE	COTISATIONS SOCIALES CRDS <sup>(2)</sup>	COTISATIONS SOCIALES CSG <sup>(3)</sup> ET CASA <sup>(4)</sup>	PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	TAUX APPLIQUÉ SUR LE REVENU NET FISCALISABLE
Du 01/02/2025 Au 28/02/2025	18/02/2025	709,70 €	1 072,71 €	998,69 €	5,36 €	92,25 €	254,67 €	25,50%
Du 01/01/2025 Au 31/01/2025	21/01/2025	709,70 €	1 072,71 €	998,69 €	5,36 €	92,25 €	254,67 €	25,50%
Du 01/12/2024 Au 31/12/2024	16/12/2024	709,70 €	1 072,71 €	998,69 €	5,36 €	92,25 €	254,67 €	25,50%
<b>Total</b>		<b>2 129,10 €</b>	<b>3 218,13 €</b>	<b>2 996,07 €</b>	<b>16,08 €</b>	<b>276,75 €</b>	<b>764,01 €</b>	

(1) Les informations communiquées ne tiennent pas compte des éventuelles régularisations effectuées sur cette période.

(2) CRDS : Contribution à la réduction de la dette sociale.

(3) CSG : Contribution sociale généralisée.

(4) CASA : Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent

#### BON À SAVOIR

##### **VOS CONTRIBUTIONS SOCIALES**

Si vous estimez pouvoir bénéficier d'une exonération partielle ou totale des contributions sociales appliquées à votre rente, nous vous invitons à nous adresser dans les meilleurs délais la copie de vos 2 derniers avis d'imposition.

##### **PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE**

Pour l'impôt sur le revenu à la source, nous appliquerons le taux d'imposition transmis de manière automatique et dématérialisée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) si vous avez accepté de le communiquer, sinon, nous utiliserons le taux non personnalisé en fonction du barème légal communiqué par l'administration fiscale.  
Si vous constatez une incohérence dans le taux nous vous invitons à vous rapprocher de votre centre d'impôt.

##### **VOS DONNÉES OU VOTRE SITUATION PERSONNELLE ÉVOLUENT**

Pour assurer la continuité de vos versements, il est essentiel que vous nous communiquiez tout changement pouvant avoir un impact sur votre rente (modification de votre activité salariée, nouvelles coordonnées, statut marital...).

À ce titre, vous pouvez nous envoyer tous vos justificatifs en ligne, depuis votre Espace personnel sur [rentiers-era.axa.fr](http://rentiers-era.axa.fr)

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent



[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

#### ATTESTATION DE PAIEMENT DÉTAILLÉE

M. Vincent Valbret, né le 17/03/1961  
a perçu, au titre de ses retraites, les sommes suivantes.

Date de paiement <sup>(1)</sup>	Organisme	Montant brut	Montant net social <sup>(2)</sup>	Montant net
02/12/2024	AGIRC-ARRCO	6 497,68 €	5 843,40 €	4 300,31 €
09/12/2024	CNAV	1 818,45 €	1 653,02 €	1 653,02 €

Pour obtenir une attestation fiscale, nous vous invitons à utiliser le service "Mes attestations fiscales".

A bientôt sur [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

*Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.*

<sup>(1)</sup> La date de paiement correspond à la demande de versement de votre retraite par votre organisme à votre banque. Le délai de virement sur votre compte dépend ensuite de votre banque.

<sup>(2)</sup> Ce montant peut vous être demandé pour obtenir certaines aides ou prestations sociales. Il correspond à votre revenu brut auquel ont été déduits tous les prélèvements sociaux obligatoires.

## Le dossier de Vincent Valbret

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent



#### ATTESTATION DE PAIEMENT DETAILLEE

M. Vincent Valbret, né le 17/03/1961  
a perçu, au titre de ses retraites, les sommes suivantes.

Date de paiement <sup>(1)</sup>	Organisme	Montant brut	Montant net social <sup>(2)</sup>	Montant net
02/01/2025	AGIRC-ARRCO	6 497,68 €	5 843,40 €	4 300,31 €
09/01/2025	CNAV	1 818,45 €	653,02 €	1 653,02 €

Pour obtenir une attestation fiscale, nous vous invitons à utiliser le service "Mes attestations fiscales".

A bientôt sur [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.

<sup>(1)</sup> La date de paiement correspond à la demande de versement de votre retraite par votre organisme à votre banque. Le délai de virement sur votre compte dépend ensuite de votre banque.

<sup>(2)</sup> Ce montant peut vous être demandé pour obtenir certaines aides ou prestations sociales. Il correspond à votre revenu brut auquel ont été déduits tous les prélèvements sociaux obligatoires.

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### Le justificatif de ressources n°1 de Vincent



#### ATTESTATION DE PAIEMENT DETAILLEE

M. Vincent Valbret, né le 17/03/1961  
a perçu, au titre de ses retraites, les sommes suivantes.

Date de paiement <sup>(1)</sup>	Organisme	Montant brut	Montant net social <sup>(2)</sup>	Montant net
03/02/2025	AGIRC-ARRCO	6 497,68 €	5 843,40 €	4 300,31 €
07/02/2025	CNAV	1 858,45 €	1 689,38 €	1 689,38 €

Pour obtenir une attestation fiscale, nous vous invitons à utiliser le service "Mes attestations fiscales".

A bientôt sur [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.

<sup>(1)</sup> La date de paiement correspond à la demande de versement de votre retraite par votre organisme à votre banque. Le délai de virement sur votre compte dépend ensuite de votre banque.

<sup>(2)</sup> Ce montant peut vous être demandé pour obtenir certaines aides ou prestations sociales. Il correspond à votre revenu brut auquel ont été déduits tous les prélèvements sociaux obligatoires.

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### L'avis d'imposition conforme de Vincent



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**Impôt sur les revenus de 2023**  
Avis de dégrèvement établi en 2024

AVIS\_IR\_RS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



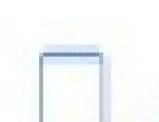
2D-DOC

#### Vos références

Numéro fiscal : 19 59 163 954 174  
Déclarant 1 (C) : 30 30 429 190 411  
Déclarant 2 (C) :  
Référence de l'avis : 24 75 C035373 31A  
Adresse d'imposition :  
27 RUE ROBERT DE FLERS  
PARIS 15  
75015 PARIS  
Numéro FIP : 757 18 91 9425228789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 16/09/2024  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024  
Identifiant service : 75029

#### Vos contacts

 Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 Par téléphone au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place auprès de votre centre des finances publiques horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

Les coordonnées de votre centre des finances publiques sont également disponibles en [cliquant ici](#)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP PARIS 15E OUEST  
SA PARIS 15E OUEST 1  
13 RUE DU GENERAL BEURET  
75712 PARIS CEDEX 15

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

VALBRET VINCENT  
OU VAN LAUN EMMA JANE  
27 RUE ROBERT DE FLERS  
75015 PARIS

Le détail de votre nouvelle imposition figure sur les pages suivantes.

Si votre avis contient une restitution ou le dégrèvement d'une somme que vous avez déjà payée, vous serez remboursé prochainement.

Pour être remboursé plus rapidement à l'avenir et de manière plus sécurisée, communiquez vos coordonnées bancaires sur [impots.gouv.fr](#). Elles seront utilisées pour vos prochains prélèvements ou remboursements.

Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s)

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### L'avis d'imposition conforme de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

Déclarant 1 - Nom de naissance : VALBRET  
 Déclarant 2 - Nom de naissance : VAN LAUN

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 4

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,00

Détail des revenus		Total
Salaires.....	Déclar. 1	
Déduction 10% ou frais réels.....	247822	
Pensions, retraites, rentes.....	14171	
Abattement spécial de 10%.....	19461	
Salaires, pensions, rentes nets.....	-	
Revenus des locations meublées non professionnelles déclarés.....	251166	
Revenus des locations meublées non professionnelles imposables <sup>5</sup> .....	- 19536	
Revenus des locations meublées non pro. imposables du foyer	- 19536	251166
<b>Revenu brut global.....</b>		
CSG déductible.....		0

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup>		Montant déclaré	Montant retenu	Total
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> .....				
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup>.....</b>		7936	7936	- 7936
<b>Revenu imposable.....</b>	Taux	12,8%	Montant	243230
Revenus au taux forfaitaire.....				26
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup> .....				68182
Impôt avant réductions d'impôt.....				68182

#### REDUCTIONS D'IMPÔT<sup>15</sup>

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2<sup>e</sup> année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R\*190-1 et R\*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R\*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

## Le dossier de Vincent Valbret

### L'avis d'imposition conforme de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 124

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 2 / 4

>>> Suite de votre avis

Dons aux oeuvres.....  
**Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>**.....

declare

200

retenu

200

reduction

132

- 132

Impôt proportionnel.....

+ 3

**Impôt total avant crédits d'impôt**.....

68053

#### CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Credits d'impôt.....  
Prélèvement forfaitaire déjà versé  
sur revenus de capitaux mobiliers.....  
Emploi salarié à domicile.....  
Montant du crédit d'impôt calculé.....

Montant  
declare

4

4727

Montant  
retenu

1

4

4727

- 1

4

2364

#### IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

65684

#### À CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

#### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû<sup>53</sup>:  
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :  
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

65684  
- 57890  
+ 636

**Solde d'impôt sur les revenus 2023** :.....

8430

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

243256

Suite en page suivante >>>

## Le dossier de Vincent Valbret

### L'avis d'imposition conforme de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 3 / 4

>> Suite de votre avis

#### MONTANT DU DEGREVEMENT

Montant de votre impôt net.....  
Prélèvements antérieurs.....  
Impôt sur le revenu antérieur à déduire.....

Montant du dégrèvement.....

8430  
+ 57580  
- 79678  
= 13668

#### Reports sur les années suivantes

Déficits des locations meublées non professionnelles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2024 à souscrire en 2025<sup>26</sup>  
déficits provenant de l'année 2023.....

19536

#### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible<sup>19</sup>

26

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....  
Plafond de 2022 après mutualisation.....

Déclar. 1	Déclar. 2
21190	16394
0	0
1063	4114
+ 1980	+ 4114
+ 17321	+ 4114
+ 8166	+ 4399
= 38530	= 16741

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....  
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....  
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....  
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

Le présent avis complète et remplace le précédent<sup>37</sup>

#### AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....  
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus

27,00%

Suite en page suivante >>

## Le dossier de **Vincent Valbret**

### L'avis d'imposition conforme de Vincent

#### Avis de dégrèvement

N°fiscal : 19 59 163 954 174

#### Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 4 / 4

##### >> Suite de votre avis

de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

##### Taux marginal d'imposition..... 41,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

##### PRÉLEVEMENT A LA SOURCE

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis la constitution du présent avis.

##### You avez choisi d'adapter votre prélèvement à la source de la manière suivante :

Individualiser votre taux de prélèvement à la source

Si vous souhaitez modifier la gestion de votre prélèvement à la source, rendez-vous sur impots.gouv.fr

Pour mémoire : taux personnalisé(s) calculé(s) par l'administration pour le prélèvement à la source

##### Taux foyer OU

Taux individualisé pour le déclarant 1  
Taux individualisé pour le déclarant 2  
Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer.